Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260702-2026_07_010-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 2 juillet, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Edith LE PALAIRE, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Dominique LE JALLÉ donne pouvoir à Monique DELANNOY, en date du 01/07/2026
Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 01/07/2026
Manuela CADOU donne pouvoir à Florence RAUFFLET, en date du 01/07/2026
Angélique BERET donne pouvoir à Michel CRIAUD, en date du 02/07/2026

Date de convocation : 24/06/2026 **Date d'affichage convocation** : 25/06/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 09/07/2026

M. Franck GALUDEC est désigné en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=PRnYYFch8vE)

Délibération 2026 07 010
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du 2 juin 2026, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Avancements de grade :

- Création au 01/09/2026 du poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet et suppression du poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet pour le service accueil-état civil ;

- Création au 01/09/2026 du poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet et suppression du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet pour les services techniques ;

- Suite à réussite à concours, création au 01/09/2026 du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et suppression du poste d'adjoint technique à temps complet pour les services techniques ;

Autres modifications du tableau des effectifs :

- Suite au recrutement de la nouvelle DGA : création d'un poste sur le grade de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet au 01/07/2026 et suppression du poste sur le grade d'attaché au 17/07/2026 ;

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260702-2026_07_010-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

- Suite au bilan effectué au sein du restaurant scolaire sur les besoins, création au 01/07/2026 du poste sur le cadre d'emploi d'adjoint technique à 24.05/35ème et suppression du poste actuel d'adjoint technique principal de 2ème classe à 26/35ème.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le nouveau tableau des effectifs qui demeurera annexé à la présente délibération *(Annexe)*.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Franck GALUDEC
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)